

La Maison de la famille Chutes Chaudière

Des emprunts en attendant l'aide promise

Katia Bussière



18/11/2008 23h03



Virginie Burguin, Anick Campeau, Eve Gallant, Julie Beaumont et Isabelle Côté, membres du conseil d'administration de la Maison de la famille Chutes Chaudière, ont dû demander une marge de crédit de 25 000 \$ pour payer les employées.

© Didier Debusschere Le Journal de Québec

Mme Campeau déplore également que le ministère ait tardé à verser les derniers 23 500 \$ alloués au financement de base de l'organisme. Ce montant est entré lundi, alors que l'échéance avait été fixée au 1er novembre.

Devant ces manques à gagner, la Maison n'a eu d'autre choix que de demander une marge de crédit pour assurer la continuité des services et payer les salaires des employées. À cela s'ajoutent des frais de crédit de 3000 \$. « En 2009, les intervenantes n'auront pas d'augmentation de salaire car nous devons rembourser les frais de crédit », dénonce Mme Campeau.

La directrice jure que si une telle situation se reproduit, l'organisme fermera ses portes tant que les subventions ne seront pas toutes entrées.

La Maison de la famille Chutes Chaudière, à Lévis, a dû demander une marge de crédit de 25 000 \$ pour payer les salaires de ses employés parce que les subventions du ministère de la Famille et des Aînés tardent à entrer.

Stress et incertitude, voilà l'ambiance qui règne à l'organisme, fait savoir la directrice générale, Anick Campeau. D'une semaine à l'autre, les huit intervenantes sont menacées de perdre leur emploi. « On connaît un automne très difficile. On ne pourra pas continuer notre mission dans de telles conditions au cours des prochaines années », commente-t-elle.

La Maison de la famille Chutes Chaudière n'a toujours pas reçu les 22 500 \$ qui servent à faire fonctionner la halte-garderie. Cette somme devait être versée le 1er avril dernier, selon une entente intervenue entre le ministère et la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), en début d'année.

« Inacceptable »

« La situation est totalement inacceptable », affirme Louisane Côté, directrice adjointe de la FQOCF, qui chapeaute les 272 maisons de la famille du Québec. « La majorité d'entre elles sont aux prises avec des problèmes financiers à cause des retards du ministère », souligne Mme Côté.

La FQOCF réclame au ministère le remboursement des frais de crédit encourus par les maisons de la famille. Elle demande aussi une subvention supplémentaire de 15 millions de dollars pour l'année 2009-2010 afin d'aider les maisons de la famille à donner un service adéquat à la population.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires du ministère de la Famille et des Aînés, mardi.